



PERMANENCE

Nous vous informons qu'une permanence Eaux de l'Artois se tiendra dans les locaux du CCAS sur rendez-vous de **09h30 à 12h00** le :

- Mercredi 11 Mars 2020
- Mercredi 01 Avril 2020
- Mercredi 06 Mai 2020

Vous pouvez également faire vos démarches (abonnement, résiliation, renseignement facture, prélèvement ...) par :

- téléphone au 03.21.14.02.02
- sur le site internet veoliaeau.fr

Le service Clientèle